Juin 2022

N° 99

Le mot du Maire

Liewi Weschere, Liewi Wescher,

La fin de l'année scolaire pour nos petits Wescher approche doucement. Elle s'accompagne des traditionnelles manifestations auxquelles la population est chaleureusement invitée.

Celles-ci sont essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune.

Nos associations, actrices incontournables de la vitalité de notre village se feront un plaisir de nous accueillir en nombre. Apportons leur notre soutien comme elles le méritent.

Les beaux jours arrivent, nous pensons déjà aux vacances d'été et aspirons tous à des congés bien mérités, mais avant cela la nature fait valoir ses droits. La mauvaise herbe pousse et s'incruste aussi bien dans les espaces publics que privés.

Pour ce qui est de l'espace public, nos agents font au mieux et je les remercie pour leur acharnement. Westhouse est une commune classée « nature » et nous arborons fièrement 3 libellules. Ce label nous engage dans une démarche encore plus responsable en matière de gestion de l'eau et interdit tout traitement. La seule arme que nous pouvons encore développer s'appelle « l'huile de coude ».

Une réflexion s'impose, surtout au niveau du cimetière, sommes-nous capables en tant que Wescher d'accepter la mauvaise herbe plus souvent ou allons-nous devoir mettre la main à la pâte nous-même et contribuer à notre manière à la vie de la collectivité.

L'été est également la période de l'année propice à la vie en extérieur. Nous aimons tous nous retrouver dans nos jardins, sur nos terrasses, profiter des piscines. Afin que ces moments restent agréables pour tous, soyons vigilants à respecter les règles du « bien vivre ensemble ». Il est tellement plus agréable de vivre dans la paix et la sérénité. Même si je reste disponible comme médiateur, mieux vaut se parler, s'écouter, se comprendre entre voisins. Souvenons-nous que « notre liberté s'arrête là où commence celle des autres ». Autant qu'hier, les valeurs sociétales ont du sens aujourd'hui ! Elles sont le ciment de la vie en collectivité et sont les garants d'une précieuse qualité de vie.

Esch wensch eisch a scheeni Summerzitt un glecklichi Feria.

Votre Maire

Mairie de Westhouse

137 rue Principale
67230 Westhouse

Téléphone : 03 88 74 40 05

Nous contacter
secretariat.mairie@westhouse.fr

Site internet
www.westhouse.info

Page Facebook
https://www.facebook.com/Commune-de-Westhouse-106599247815478

Album photo du village
https://www.flickr.com/photos/mairie2westhouse/

Au sommaire

La Mairie	2
Les infos	4
Les anniversaires	10
Les associations	12
Retour arrière	16

25 juin
Repair Café

7 septembre
Collecte de sang

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 avril 2022

Sous la présidence de Christian STRIEBEL, Maire

Absente excusée : FEIST Agnès (procuration à Audrey KISTNER)

Secrétaire de séance : Franck LUTZ

Le PV de la séance du 14 mars 2022 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal prend connaissance de la situation financière de la commune et du compte administratif 2021. Le Maire propose l'approbation de ce dernier. Il quitte la salle et Audrey KISTNER prend la présidence. Le compte administratif se présente comme suit :

INVESTIS-SEMENT	DEPENSES	429 115.50 €
	RECETTES	509 802.41 €
	RESULTAT 2021	*80 686.91 €*
	RESULTAT 2020 RE-PORTE	- 57 649.09 €
	EXCEDENT A REPORTER AU 001 RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2022	**23 039.82 €**
FONCTION-NEMENT	DEPENSES	661 648.09 €
	RECETTES	711 475.52 €
	RESULTAT 2021	*49 827.43 €*
	RESULTAT 2020 RE-PORTE	125 199.62 €
	EXCEDENT A REPORTER AU 002 RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2022	**175 027.05 €**

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications approuve le compte administratif et le compte de gestion 2021 à l'unanimité et décide de reporter l'excédent de fonctionnement à l'article 002 en recettes et l'excédent d'investissement à l'article 001 en recettes du budget primitif 2022.

2/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2021 DU CCAS

Les membres du CCAS prennent connaissance du compte administratif 2021 qui se présente comme suit :

FONCTION-NEMENT	DEPENSES	5 011.03 €
	RECETTES	7 220.00 €
	RESULTAT 2021	**2 208.97 €**
	EXCEDENT REPORTE 2020	1 695.69 €
	EXCEDENT A REPORTER SUR RECETTES DE FONCTIONNE-MENT BP 2022	**3 904.66 €**

Les membres du CCAS approuvent le compte administratif et le compte de gestion 2021 à l'unanimité.

3/ DETERMINATION DU TAUX DES TAXES

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'à compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune était de 19.75% (soit le taux communal de 2020 : 6.58% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).
Après discussion, le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition des deux taxes et approuve à l'unanimité les taux suivants :

	Taux Communal référence 2021	**Taux votés en 2022**
Taxe Foncière Propriétés Bâties	19.75 %	19.75 %
Taxe Foncière sur Non Bâti	30.19 %	30.19 %

4/ BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le Maire présente le budget primitif 2022 en dépenses et recettes :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	886 935.05 €
	RECETTES	886 935.05 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	251 525.87 €
	RECETTES	251 525.87 €

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2022 par 19 voix POUR

5/ BUDGET PRIMITIF DU CCAS

Les membres du CCAS adoptent à l'unanimité le budget primitif 2022 qui se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	7 800.00 €
	RECETTES	7 800.00 €

6/ FINANCES - SUBVENTION ANNUELLES

6-1 Subvention aux associations

Les conseillers municipaux décident de reconduire les subventions de fonctionnement versées annuellement aux associations locales, au CCAS ainsi qu'une subvention de 1500 € à l'Association Foncière et provisionnent 1200 € pour les animations vacances. ADOPTE A L'UNANIMITE.

Le Maire fait également part au conseil municipal de la demande de subvention présentée par l'AGF et propose d'accorder une subvention de 50 euros. Le conseil municipal donne son accord pour ce montant par 17 voix POUR – 1 CONTRE et 1 ABSTENTION.

6-2 Subvention pour voyage d'étude

Le conseil municipal décide de reconduire la subvention de 10 % du montant plafonnée à 40 € accordée pour UN voyage d'étude par année scolaire et par enfant habitant la commune. ADOPTE A L'UNANIMITE.

6-3 Demande de subvention pour une classe de découverte sans nuitée pour la Maternelle

Le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention présentée par la directrice de la Maternelle pour une classe de découverte sans nuitée des trois classes, à STOSSWIHR les 16 et 17 juin 2022. Le coût par enfant est de 135 euros. Se référant à la délibération prise précédemment, le conseil municipal accorde une subvention de 10% du montant, soit 13.50 euros par enfant. ADOPTE A L'UNANIMITE.

7/ DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Les conseillers prennent connaissance des diverses déclarations d'intention d'aliéner parvenues en Mairie et approuvent la décision du Maire de ne pas préempter.

8/ DIVERS

8-1 Convention avec ORANGE

Dans le cadre de la 1ère tranche des travaux d'enfouissement des réseaux dans la Rue du Château, la commune doit signer une convention avec ORANGE fixant les modalités juridiques et financières pour la mise en œuvre de la mise en souterrain des réseaux aériens existants, propriété d'ORANGE. Le coût de la prestation réalisée par ORANGE s'élève à 1 780.35 euros. Après avoir entendu les explications, le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer ladite convention. ADOPTE A L'UNANIMITE.

8-2 Courrier du Groupement Syndical des négociants de Bois de chauffage d'Alsace

Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu du GSNBCA qui alerte les communes sur le marché parallèle de vente de bois de chauffage et rappelant que ces ventes au marché noir nuisent à la traçabilité du bois vendu. Le conseil municipal prend note de cette information.

Le Secrétaire Le Maire

Remerciements

Un grand merci à tous les Weschers qui arrosent régulièrement les bacs à fleurs de la commune installés devant leur domicile.

Les Infos

Concours des maisons fleuries 2022

Votre commune organise à nouveau un concours gratuit des maisons fleuries de notre joli village.

Le jury passera dans les rues de Westhouse **vendredi 22 juillet à partir de 17h** pour noter les maisons des weschers qui se seront au préalable inscrits en mairie pour le 10 juillet au plus tard, grâce au flyer ci-joint.

3ème fleur

Le jury départemental passera dans notre commune entre le **21 et le 26 juillet 2022** pour le maintien de notre 3ème fleur.

Merci aux habitants pour l'embellissement tout au long de l'année de notre beau village.

Nous vous remercions également de balayer et nettoyer les trottoirs devant chez vous pour le passage du Jury départemental.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Repair Café

La machine à café, le robot ménager, le rasoir, le velo, le taille haie, un vêtement à coudre, une chaise, ou tout autre articles en panne ou cassé
Sauf télés et gros électroménager n'est pas forcément bon pour la poubelle
Penser au accessoires câbles,piles,dosettes de café,cassettes,cd,hautparleur,etc

VENEZ NOUS VOIR A
WESTHOUSE le 25 juin 2022
Salle polyvalente, 3 rue du Stade
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Repair Café
Project'ill
Jeter ? Pas question !

Commune de WESTHOUSE

Les bénévoles du repair café Project'ill peuvent peut-être les réparer

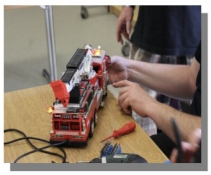

Ainsi comme nous, vous ferez un acte citoyen en réduisant les déchets

C'est gratuit toutefois une tirelire est votre disposition pour recevoir les dons de soutien qui permettent de payer nos assurances et investir dans du matériel.

Vous serez les bienvenus et, en attendant votre tour, vous pourrez assister ou même participer au dépannage en cours. Du café des boissons et des gâteaux, offerts par la commune sont également à votre disposition.

repair.ill@orange.fr www.facebook.com/repair.ill www.repaircafe.org www.ecocitoyens-erstein.fr

Nouveau site internet

Notre site internet a fait peau neuve !

Vous pouvez dès à présent le consulter à l'adresse suivante :

https://westhouse.info/

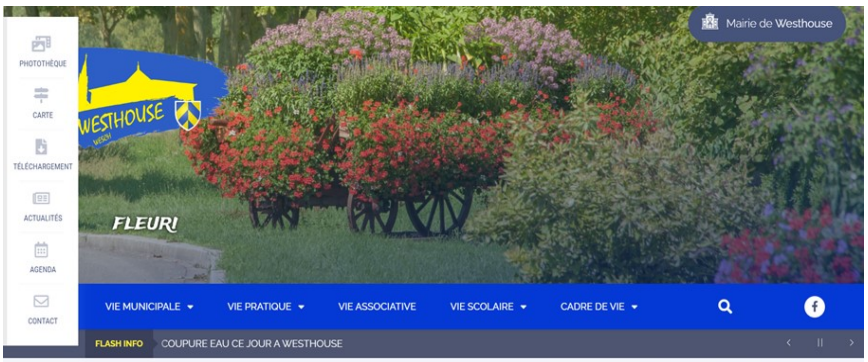

Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs : si vous souhaitez apparaitre sur notre nouveau site, nous vous invitons à vous inscrire en ligne.

Pour cela, il suffit d'aller dans « Vie pratique », « Entreprises et commerçants » et remplir le petit questionnaire en bas de page.

Ça bouge à la mairie :

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle secrétaire générale de mairie. Elle remplace Mme SPIESSER Christine qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Martine BRUNELLA a rejoint notre commune le 2 mai et travaille en binôme avec Martine FRIESS.

Nous avons également le plaisir de vous présenter notre nouveau responsable de l'équipe technique locale en remplacement d'Anthony KLUGE.

Laurent HUG rejoindra la commune à compter du 1er juillet pour travailler en binôme avec Linda HERTZOG.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Après plus de 38 années passées à la commune de Westhouse, une page se tourne pour Christine : c'est l'heure de prendre une retraite plus que méritée.

Merci à elle pour toutes ces années passées au service des westhousiens.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite et de sa nouvelle vie.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Depuis quelques temps, nous avons constaté des dépôts sauvages répétés de déchets et d'encombrants sur le banc communal, notamment sur les lieux dits « Fuden » et « Ganzlächer ».

Ces deux emplacements situés dans le Bruch sont des terrains communaux. Les « Ganzlächer » sont fermés par une barrière et les « Fuden » seront eux aussi prochainement clôturés.

Ces espaces se trouvent en zone ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type 1 et la commune dispose entre autre d'une zone en Natura 2000 et d'une zone où régie un arrêté de biotope.

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS DEPUIS LA LOI DU 15 JUILLET 1975.

Se débarrasser de ses déchets encombrants dans la forêt, sur un chemin ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces dépôts sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.
Nous rappelons que les habitants de Westhouse ont accès aux 8 déchèteries du SMICTOM pour emmener tout ce qui devient inutile et encombrant (Barr, Benfeld, Boofzheim, Mackenheim, Scherwiller, Ste-Marie-aux-Mines, Sundhouse, Villé).
Nous informons les auteurs de ces dommages qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

(Les textes de lois : Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal classe en « contravention de la 5ème classe (jusqu'à 1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ». Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage).

Nous informons également la population que la commune va mettre en place un arrêté visant une sanction administrative.
En effet, si une infraction de dépôt sauvage est constatée par le maire, une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 €, pourra être délivrée, suivant l'article L. 541-3 du code de l'environnement.

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit par circulaire ministérielle du 18 novembre 2011.
En effet, le brûlage des déchets est source de nuisances pour le voisinage, nuit à l'environnement et à la santé par l'émission de substances polluantes et peut également être la cause de départ d'incendie.

LA PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT
COMME DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

Faisons tous un effort pour protéger notre commune et notre planète.

Bar éphémère

! Nouveau dans votre commune !

Espace détente pour tous… en toute convivialité...

Buvette et petite restauration… "venez comme vous êtes" !

QUI ÉTAIT MARDOCHE SCHUHL ?

C'est l'histoire d'une famille de confession juive qui habitait Westhouse depuis plusieurs générations. Il me tient à cœur d'apprendre aux habitants du village et surtout à ceux qui habitent la rue **Mardoché Schuhl,** le rôle de cette personnalité au sein de la commune de Westhouse, à tel point que le Conseil Municipal a dénommé une rue à son nom.

Pour pouvoir s'y retrouver, il faut passer par la généalogie de la famille. Le grand-père de Mardoché Schuhl **Mauschen (=Moïse)** (1740 – 1809) était connu en tant qu'instituteur, mohel (circonciseur) et marchand de toutes sortes de denrées. Son nom de Schuhl, attesté au moins depuis les années 1720, lui vient de son père, Isaac, qui fit transformer sa grange en « schule » (synagogue - Judeschüle en alsacien). **Moïse Schuhl** épouse en 1770 Pessel Weyl, fille d'Isaac, prépos seigneuriel à Westhouse dans les années 1779-1780. De leurs sept enfants, six figurent sur le recensement de 1764.

Le plus jeune, **Mardoché Schuhl (**1819-1901) passe de l'état de colporteur à celui de marchand de biens et de notable. Il épouse **Véronique** (1822-1845), fille d'Abraham Weil de Uttenheim. Un fils leur naît, **Moïse,** le futur grand rabbin. L'enfant n'a que six mois lorsque sa mère meurt d'une pneumonie. Le père se remarie peu après avec sa jeune belle-sœur **Françoise Weyl** (1827-1861) qui élève le bébé et donne naissance à dix autres enfants, parmi lesquels **Isaac**, grand-père du professeur de philosophie **Pierre Maxime Schuhl** (Paris 1902-1984). Après le décès de Françoise (1861), Mardoché épouse en troisièmes noces **Jeannette Weyl** (1838-1902) d'une vieille famille de Westhouse. Ils auront dix enfants, dont l'aumônier militaire **Justin Schuhl** (Westhouse 1870-Strasbourg 1965).

Vers 1880-1890, la famille Schuhl dans sa ferme à Westhouse, Bas-Rhin

Mardoché Schuhl fut un personnage érudit, intelligent, entreprenant, ouvert, consciencieux aux idées généreuses qu'il sut mettre en œuvre de façon pragmatique. Colporteur, il devient marchand de biens parcourant les localités rurales de la plaine d'Alsace sur un char à bancs tiré par un cheval blanc, le « Schimmele ».

Après la guerre de 1870, la plupart des enfants optent pour la France et vont résider à « l'intérieur ». Les parents restent à Westhouse avec les plus jeunes. L'aîné, Moïse, ainsi que le quinzième sur vingt-et-un, Justin, fréquentent le collège de Matzenheim afin d'apprendre le français et l'allemand, puis le Lycée Impérial de Strasbourg jusqu'au baccalauréat. Ensuite, ils font de solides études hébraïques jusqu'au rabbinat. Moïse fut successivement grand-rabbin à Saint-Etienne, Vesoul, Epinal : Grand-Rabbin, c'est la plus haute autorité de la communauté juive française. A ce titre, il a une autorité morale sur l'ensemble des rabbins français. En mauvaise santé, il se retire à 63 ans à Rouen auprès d'un de ses fils et meurt en 1911.

Justin Schuhl suit le même parcours scolaire que son frère aîné jusqu'au rabbinat. Rabbin à Vesoul durant cinq années où il épouse Camille Samuel, tante du grand résistant Raymond Aubrac. Mais il trouve qu'il n'est pas fait pour être rabbin et en 1914 il s'engage comme aumônier militaire. Il est titulaire de la Croix de Guerre (1918), Chevalier de la Légion d'Honneur (1920) et Officier de la Légion d'Honneur (1950) et meurt à Strasbourg en 1965.

Mardoché Schuhl était propriétaire dans la Petite rue de l'Église d'un terrain de 24 ares où il occupait la maison N°219 avec ses nombreux enfants. C'est en 1869 que fut créé le Corps des Sapeurs Pompiers de Westhouse sous le Maire Joseph Barthelmé. La même année, le Conseil Municipal décida l'achat d'une pompe à refoulement aux Établissements Simon de St Dié pour la somme de 3.200 Frs qui est toujours entreposée dans le dépôt du matériel. Le premier chef de corps fut M.Schuhl Mardoché qui eut la tâche délicate de recruter et de former la première équipe de sapeurs volontaires.

C'est surtout pour cette raison que le Conseil Municipal sous la présidence de M. Claude Wissenmeyer, en date du 10 septembre 2009, accorda le nom de Mardoché Schuhl à cette rue qui s'achève vers l'ancienne Ecole Juive, formant le bloc scolaire de l'école Maternelle, ainsi que le Périscolaire. Avec la synagogue en plus (détruite durant la deuxième guerre mondiale), cette partie de la localité fut le centre culturel et cultuel de la communauté juive de Westhouse du passé.

Ce fut à l'occasion des fêtes anniversaires de la création du Corps des Sapeurs Pompiers de Westhouse, et après certaines recherches, que fut découvert le nom du premier chef de corps à l'instigation de feu Huck Charles, adjoint au maire honoraire et Capitaine honoraire des Sapeurs Pompiers. Mais c'est aussi en mémoire des nombreuses familles juives qui vivaient à Westhouse jusqu'au milieu du XIXe siècle, ou à leurs descendants qui ont été décimés durant la dernière guerre. La dernière habitante juive, Mme Blanche Nerson, née WEIL, est décédée dans les années 1970.

Vetter Germain
(23 août 1933 - 1er janvier 2022,
directeur d'école honoraire de Westhouse)

Notices extraites du Doctorat de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris
de Mme Eliane Roos Schuhl arrière-petite-fille de M.Mardoché SCHUHL

Point lecture

POINT LECTURE DE WESTHOUSE

Venez découvrir les nouveautés tout juste arrivées dans votre point lecture préféré aux horaires suivants :

- ⇒ Mercredi de 14h à 16h
- ⇒ Vendredi de 17h30 à 19h
- ⇒ Samedi de 10h à 12h.

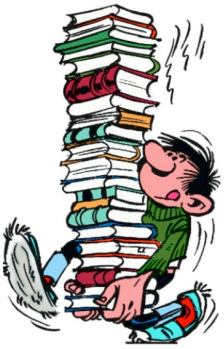

APPEL À BÉNÉVOLAT

Nous recherchons activement des bénévoles pour faire perdurer le point lecture de notre village. Si vous êtes passionnées de lecture, que vous souhaitez contribuer à la vie associative de notre belle bibliothèque en donnant un peu de votre temps libre, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : point-lecture@westhouse-loisirs.org.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir au sein de notre équipe.

Au cinéma Rex

Prochainement à Benfeld :

Elvis

Jurassic World : Le monde d'après

Détective Conan : La Fiancée de Shibuya

Buzz l'éclair

Hommes au bord de la crise de nerfs

Sur le site du cinéma, vous retrouverez les films à l'affiche, ceux prochainement diffusés, les séances programmées, l'actualité du cinéma, avant première, les opérations promotionnelles :
www.latoileduried.org

Les anniversaires

Bon anniversaire aux personnes nées en JUILLET...

90 ans : M. Antoine METZ né le 13.07.1932
87 ans : M. Claude DILLER né le 26.07.1935
86 ans : Mme Germaine VOLZ née Pierre le 27.07.1936
83 ans : Mme Hélène STRIEBEL née Schultz le 11.07.1939
82 ans : M. Roland BARTHELME né le 11.07.1940
80 ans : Mme Christa JEHL née Schuchart le 17.07.1942
77 ans : Mme Huguette BARTHELME née Gilg le 18.07.1945
Mme Denise BECHTEL née Zimmermann le 19.07.1945
76 ans : Mme Christiane SPEISSER née Wetterwald le 14.07.1946
75 ans : M. Jakub MUJIC né le 27.07.1947
73 ans : Mme Marie-Antoinette JAEGER née le 24.07.1949
72 ans : Mme Bernadette BARTHELME née Petit le 01.07.1950
M. Jean-Paul BAUMERT né le 01.07.1950
M. René SPITZ né le 01.07.1950
M. Francis HERRMANN né le 16.07.1950
71 ans : Mme Marie Angèle WEISS née Wolff née le 07.07.1951
70 ans : M. Raymond LABARTHE né le 17.07.1952
Mme Micheline DE FARIAS DIAS née Le Somptier née le 21.07.1952
Mme Pierrette WYSS née Wunnenburger née le 31.07.1952

... au mois d'AOUT...

87 ans : Mme Bernadette MOENCH née Reibel le 30.08.1935
83 ans : M. André CLAUSS né le 03.08.1939
Mme Marie-Thérèse SPECHT née Riehl le 22.08.1939
82 ans : Mme Clémence KAYSER née Striebel le 08.08.1940
M. Florent ROTH né le 16.08.1940
81 ans : Mme Anne-Marie SCHWAAB née Beyer le 11.08.1941
80 ans : M. Philippe SAETTEL né le 18.08.1942 (Grand'Rue de l'Eglise)
Mme Hélène OBRECHT née Scheer le 24.08.1942
Mme Madeleine BOEHME née Kaag le 31.08.1942
79 ans : Mme Annie KERN née Munchenbach le 02.08.1943
77 ans : Mme Danielle ROSFELDER née Bastian le 09.08.1945
Mme Simone FUCHS née Roos le 10.08.1945
76 ans : M. Joseph RIEHL né le 11.08.1946
75 ans : M. Jean-Rémy SPATZ né le 13.08.1947
M. Jean-Claude BOPP né le 26.08.1947
74 ans : Mme Joseline SCHWALLER née le 29.08.1948
73 ans : M. Jean BAUMERT né le 02.08.1949
Mme Marie-Louise ZAEPPFEL née Rauscher le 24.08.1949
72 ans : Mme Michèle REIMINGER née Hirsch le 12.08.1950
M. Rémy KOEHLING né le 22.08.1950
Mme Yvonne SPITZ née Schwartz le 29.08.1950
70 ans : Mme Thérèse WENTZIGER née Stoll née le 04.08.1952
M. Freddy WYSS né le 23.08.1952

… AU MOIS DE SEPTEMBRE…

99 ans : Mme Marguerite CHRISTOPHEL née Moench le 15.09.1923
92 ans : M. Roger GRAYER né le 03.09.1930
90 ans : M. Bernard KOERNER né le 16.09.1932
88 ans : M. Alfred MUNCH né le 10.09.1934
83 ans : Mme Marie-Thérèse SCHMITZ née le 04.09.1939
81 ans : M. Gérard HECKMANN né le 10.09.1941
Mme Marlène METHIA née Schaupp le 13.09.1941
80 ans : Mme Marie JANET née Henninger le 24.09.1942
78 ans : Mme Thérèse CELINSEK née le 11.09.1944
77 ans : Mme Joséphine SIMLER née Wetterwald le 06.09.1945
76 ans : Mme Evelyne MORIN née Marcot le 15.09.1946
74 ans : M. René WENTZIGER né le 04.09.1948
M. Jean-Marie MOHLER né le 22.09.1948
Mme Danièle EHRHARD née Reiss le 27.09.1948
73 ans : M. Raymond MOHLER né le 22.09.1949
M. Michel KOPP né le 27.09.1949
72 ans : Mme Mariette SPIEGEL née Specht le 15.09.1950
Mme Angèle SCHARWATT née Stutz le 19.09.1950
Mme Danièle KORNMANN née Lagache le 24.09.1950
M. Claude HUCK né le 26.09.1950

Au calendrier

JUILLET

- 02 Fête de l'Ecole de Tennis TCW
- 03 Fête Patronale St-Ulrich / Chapelle du Holzbad
- 09 Championnat de pétanque PCS
- 09 Sommerfescht SAPEURS POMPIERS

AOUT

- 21 Marche populaire PANDA-CLUB
- 25 Assemblée Générale TCW

SEPTEMBRE

- 03-04 Family Day et Loto ESW
- 07 Don du sang
- 10 Soirée paëlla APSAN
- 17 Collecte vieux papiers ESW
- 25 Fête Patronale St Matthieu

NOTA BENE :

TCW : Tennis Club de Westhouse
ESW : Etoile Sportive de Westhouse (basket)
APEW : Association des Parents d'Elèves de Westhouse
PCS : Pétanque Club de la Scheer
ASWU : Association Sportive de Westhouse/Uttenheim (football)

Les associations vous informent

A.G.F.

Voici un petit aperçu des activités organisées par l'association AGF Westhouse.
Au programme, bonne humeur, partage, créativité et bien-être !

ATELIERS 4 MAINS PARENTS-ENFANTS

SORTIES NATURE

ATELIERS DES TOUS PETITS

YOGA ADULTES

GYM SUR CHAISE SENIORS

BOLS TIBETAINS

YOGA PARENTS-ENFANTS

Musique Harmonie

Amicale des pompiers

Chapelle du Holzbad

Dimanche 3 juillet

45ème Anniversaire de la Chapelle Saint-Ulrich du Holzbad

L'association des Amis de la Chapelle a le plaisir de vous inviter à fêter le 45ème anniversaire de la réhabilitation de notre chapelle, le dimanche 3 juillet.

Ce sera l'occasion d'admirer la toiture rénovée en 2020 par l'association et la municipalité ; les généreux donateurs qui par un don ont aidé à financer cette restauration recevront à cette occasion une photo de la tuile gravée à leur nom qui a été posée sur le toit.

Dans une ambiance familiale et champêtre, nous vous donnons rendez-vous dans la cour de la ferme Derivaux, à Westhouse - Route de Valff

Programme

16h30 *Messe en plein air, animée par la Chorale Sainte-Cécile de Westhouse.*

17h30 *Apéritif concert animé par la Musique-harmonie de Westhouse.*

À partir de
17h45 *Tartes flambées et petite restauration.*

Panda club

MARCHE POPULAIRE du PANDA CLUB

Après un repos forcé de deux années, le Panda Club reprend sa traditionnelle marche populaire, sous l'effigie de la FFSP. La 33ème marche se déroulera sur une journée, soit **le dimanche 21 août.**

Agréable randonnée qui attire foule tous les ans et qui emmène les marcheurs à travers le Bruch de l'Andlau avec un parcours adapté et un parcours de 10 km, sans difficultés particulières. Un 1er poste de contrôle propose boissons et petites collations gratuites. Possibilité de déjeuner au 2ème contrôle (sandwichs) et à la salle polyvalente (repas variés).

Les horaires de départ sont de 7h00 à 14h00. Arrivée limitée à 17h00.

Lieu de départ et d'arrivée : Salle polyvalente - Rue du Stade.

Cotisation de participation = 3.- € par personne.

Récompense aux groupes de plus de 25 participants.

Information importante : interdiction absolue de fumer, d'allumer du feu sur le parcours et les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Le Comité et les membres du club se réjouissent de retrouver leurs nombreux sympathisants et souhaitent une agréable marche à l'ensemble des participants.

ESW

Jeudi 26 mai

Fête Nationale du Mini Basket pour nos plus jeunes

Pour leur plus grand plaisir, nos équipes jeunes U7, U9 et U11 ont participé le jeudi de l'ascension à cette journée organisée par le Comité départemental du Bas-Rhin. A cette occasion, ils ont pu fouler le mythique stade de la Meinau. Joueurs, coachs et parents ont passé un bon moment.

Familly day + Loto le week-end du 3 et 4 septembre 2022

L'ESW organisera son 1er loto **dimanche 4 septembre 2022** dans la salle polyvalente.

De nombreux lots de valeur seront à gagner, alors réservez cette date dans votre agenda.

De plus amples informations seront communiquées par la suite dans vos boites aux lettres et dans les kachteles du village.

Concernant la nouvelle saison sportive

Etoile Sportive Westhouse 1948

Les entrainements reprendront entre mi-août et début septembre 2022 pour les plus jeunes (U7 et U9). Si vous-même ou votre enfant souhaite jouer au basket, n'hésitez à venir essayer !

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec le club via l'adresse mail suivante : eswesch@gmail.com ou par téléphone au 06.76.45.39.21 auprès de Laurette Cauwet.

Vous trouverez également beaucoup de renseignements sur notre site internet : https://basket.eswesch.fr/

Ramassage des vieux papiers

L'ESW remercie les habitants de Westhouse qui nous soutiennent en gardant leurs vieux papiers tout au long de l'année et vous informe que le prochain ramassage aura lieu **Samedi 17 septembre 2022**.

TOURNOI WARHAMMER

Le week-end de Pentecôte 2022, le club de basket a accueilli dans la salle polyvalente le Championnat de France de Warhammer (jeu de stratégie avec des figurines médiévales). L'équipe gagnante participera au Championnat d'Europe qui aura lieu début août en Italie.

Trois journées de compétition intense pour ces joueurs passionnés et très sympathiques venant de toute la France.

Retour en arrière

30 mars : Cours de taille

Avril 2022 : Atelier de vannerie pour les enfants du SAJ

Avril 2022 : décoration de Pâques de notre village

30 avril : oschterputz

8 mai : fête des seniors

14 mai : plantations de printemps

Wescherblattel n° 100 : parution fin septembre 2022

Responsable de la Rédaction et de la Publication :
Audrey KISTNER
Rédacteur en chef : Mireille FUHRMANN
Membres du Comité de Rédaction :
Nicolas EHRHARD, Céline ETIENNE, Agnès FEIST,
Estelle FRITSCH, Éric FROMM, Christian STRIEBEL
Imprimé par nos soins